

les sollicitations des partisans comme des adversaires du signal unique.

Le défaut capital de la solution adoptée à Paris réside dans ce fait — nous l'avons signalé au lendemain du vote et notre observation a été reconnue fondée depuis lors, au cours des débats de la conférence diplomatique, par le délégué russe — que la question du signal avertisseur a été résolue en n'envisageant que la circulation automobiliste, à l'exclusion de celle des voitures à chevaux, des cyclistes et des piétons. Or, nous ne concevons guère la possibilité de respecter les intérêts et de garantir la sécurité de tous, en n'envisageant que l'intérêt exclusif d'une catégorie d'usagers de la route.

Il a été reconnu, d'ailleurs, que le signal unique, qui signifie « ralentissement » ou « prudence », concerne tout le monde et que l'obéissance à cette injonction est de nature à sauvegarder tous les passants contre les dangers de la route; tandis que quatre signaux, préconisés uniquement en faveur des automobilistes, signaux indiquant la nature de l'obstacle, sont plutôt une prime à l'imprudence du conducteur, au grand détriment de ceux qu'il croise sur son chemin.

Faisons remarquer également que la décision du Congrès de la Route de Paris, tout en invoquant la nécessité d'une réforme urgente des indications des poteaux avertisseurs pour arriver à l'unification des signes internationaux, s'opposait à toute solution pratique et immédiate.

× × ×

Comme l'a dit avec raison M. Colard (T. C. de Belgique) : « Si cette uniformisation ne peut être faite, soit par un remplacement immédiat des anciens poteaux (et, dans ce cas, la dépense, étant considérable, a peu de chance d'être votée par l'association en cause), soit par une peinture nouvelle des anciens poteaux (ce qui exigera beaucoup de temps), une décision simpliste s'impose, à notre avis : la suppression de tous les signes et leur remplacement par un seul, le poteau surmonté d'une plaque avec un signe unique signifiant : « ralentir ». C'est le seul moyen d'arriver à une signalisation uniforme dans tous les pays d'Europe, et cela dans le moindre délai. C'est là, je pense, le but à atteindre pour ceux qui vont vite et qui désirent que l'exécution des décisions aille aussi rapidement qu'eux-mêmes.

× × ×

Nous estimons, en outre, que la solution pratique de la question des signaux avertisseurs ne saurait être obtenue qu'à l'intervention des fonctionnaires des divers gouvernements. D'abord, l'on écarterait la rivalité d'amour-propre qui s'est manifestée entre les associations de tourisme et d'automobilisme, et si les fonctionnaires des divers pays n'arrivent pas à trouver sur-le-champ une « formule internationale », du moins leur travail aboutira-t-il à l'unification des signaux internationaux, d'une diversité si néfaste dans un même pays et dont la multiplicité constitue actuellement un danger.

L'usage du triptyque appliqué à la circulation internationale s'est généralisé en Europe, quoiqu'il se soit présenté avec des modalités différentes dans les divers pays qui ont admis ce régime de faveur; néanmoins la circulation internationale s'en est trouvée fort bien.

N'en sera-t-il pas de même pour la circulation intérieure dans chaque Etat? Déjà l'Angleterre a montré la voie : le signal avertisseur unique, un triangle, est adopté et réglementé par les pouvoirs publics. A la conférence diplomatique de Paris, le délégué officiel de la Suisse, appuyé par l'A. C. S. et le T. C. S., a annoncé ses sympathies pour le signal avertisseur unique. La Hollande a revendiqué, nonobstant les vœux exprimés au Congrès de la Route, la latitude pour chaque Etat de poser des poteaux avertisseurs de quelque nature qu'ils soient, à tout endroit qu'il lui conviendra. Le gouvernement hongrois a présenté de son côté un rapport pratique préconisant le signe unique pour indiquer l'obstacle (1) et exprimé l'intention formelle d'en faire l'application immédiate.

Ces faits démontrent la double tendance des divers gouvernements à l'adoption d'un signal conventionnel national unique, qui a, au surplus, l'avantage de pouvoir être adapté sur-le-champ à tous les poteaux avertisseurs existants.

Ils nous amènent à tirer cette conclusion, qui s'inspire du vœu émis, le 11 octobre 1908, par les délégués de la Ligue Internationale des Associations Touristes :

1° Qu'il est indispensable que, pour chaque pays, il soit adopté un signe conventionnel uniforme, à appliquer immédiatement

aux nombreux poteaux avertisseurs établis sur toutes les routes (1);

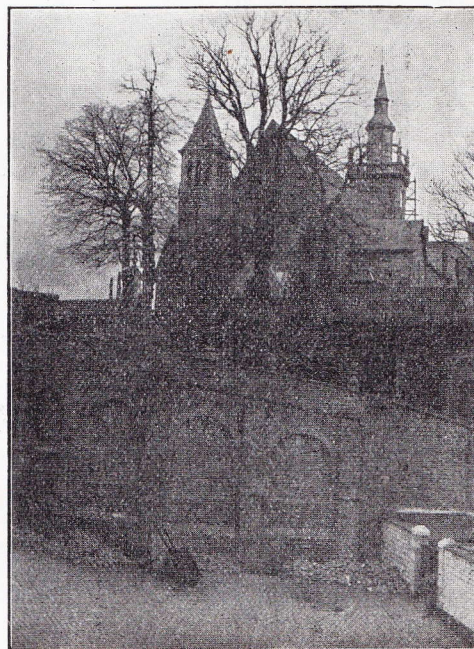
2° Que les administrations publiques veillent à ce que la question des poteaux soit résolue pratiquement, non dans l'intérêt exclusif des automobilistes, mais en vue de sauvegarder la sécurité de tous les usagers de la route.



Le Belvédère d'Arlon

Une des caractéristiques du bas Luxembourg et de toute la zone jurassique inférieure — le voyageur l'a certainement remarqué — est le chapelet des mamelons plus ou moins élevés s'égrenant le long des cours d'eau naissants de la région. Ces robustes collines coniques sont boisées ou livrées à la culture suivant leur richesse plus ou moins grande en humus et l'escarpement plus ou moins raide de leurs flancs.

La série d'élévations est de-ci de-là ponctuée de pics qui, par un



Arlon. — Eglise Saint-Donat.

coup d'épaule plus prononcé des forces naturelles, se sont élevés à une plus grande altitude et commandent aux collines qui les entourent.

Deux de ces pics se dressent près de la Semois naissante : le Hirtzberg (Hatzebierg, en idiome du pays) et l'Areler Knippen, le mamelon arlonais. Tous deux ont une altitude de plus de 400 mètres. L'un et l'autre forment le nœud d'où partent les collines séparant des bassins hydrographiques : le premier, aride, couronné de pins et de bruyères, sépare les eaux de la Semois de celles d'un affluent de la Chiers; le second, vrillé, taraudé, creusé, fouillé de tous les temps par l'homme, comme une colossale fourmillière, sépare le bassin de la Meuse de celui du Rhin. C'est ce cône tronqué, plaqué de constructions de tous les âges, qui forme l'assiette où le chef-lieu du Luxembourg s'élève élégamment en amphithéâtre.

Naguère encore, Arlon était une ville sans importance, sans monuments dignes de remarque, sans curiosités. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Gracieusement étagé autour de sa colline couronnée par l'antique sanctuaire de Saint-Donat restauré,

(1) Un fait digne d'être noté, c'est que tous les délégués gouvernementaux (fonctionnaires et ingénieurs) qui sont intervenus dans la question des signaux, au sein de cette conférence comme au Congrès de la Route, se sont déclarés partisans du signal unique.

(1) C'est l'opinion exprimée par M. Lagasse de Loch, directeur général des Ponts et Chaussées de Belgique, expliquant la question de la signalisation aux groupements belges : « Il est partisan, quant à lui, du signal unique; toutefois il admet que, en vue de concilier les idées en cours actuellement, on pourrait barrer d'un trait rouge transversal tous les signaux existants. Cette barre signifierait pour tout le monde « danger ». Les indications resteraient visibles quand même et fourniraient aux initiés un supplément de renseignements ».

dominé par son clocher-belvédère, le chef-lieu du Luxembourg avec ses 12,000 habitants est devenu une ville agréable que les étrangers aiment à visiter.

Le pic arlonais est l'« œil » de la contrée. Il se dresse fière-



Arlon. — Eglise Saint-Donat et Belvédère.

ment avec sa cuirasse d'édifices et leurs milliers de fenêtres braquées sur l'horizon lointain. Les rues qui escaladent le sommet semblent un gigantesque pas de vis, tournant de la base à la cime.

L'« œil arlonais » commande à tout le sud du Luxembourg. Son rayon visuel s'étend à dix lieues à la ronde.

Aussi de tout temps ce sommet élevé eut-il une grande importance. Les habitants de la période préhistorique l'avaient consacré, pense-t-on, à une de leurs divinités. Les Romains y érigeaient un castel commandant à un nœud de plusieurs routes romaines, où s'élevait l'*Orolaunum vicus*. Avec la féodalité le castel romain se transforma en un redoutable château fort dont les trois tours étaient plus élevées encore que le belvédère actuel. La ville romaine devint une cité du moyen âge ceinte de murs crénelés flanqués de tours. Les habitations se pressèrent contre le château comtal, comme des poussins sous l'aile tutélaire de la mère, pour y chercher aide et protection : c'était l'époque du droit du plus fort, du *Faustrecht* (le droit du poignet), ainsi que s'expriment les historiens allemands. La guerre était alors à l'état endémique, les actions armées menaçaient toujours les populations comme une épée de Damoclès.

La combativité des rois et la turbulence des seigneurs féodaux devaient infailliblement semer les ruines autour d'eux. Arlon n'échappa pas à ce sort commun. La ville fut souvent assiégée et ruinée. En 1558 notamment, le fier château et la ville tombèrent sous les coups des Français. Ses tours jonchèrent le sol comme de puissants chênes dans une coupe forestière. Les chênes de pierre ne repoussèrent plus. Autour des grosses souches d'où ils ont été arrachés violemment poussèrent des jets, des bourgeons faibles, sans doute, mais pleins de sève et de vie : ainsi naquit l'Arlon moderne, qui, d'année en année, devait étendre sa périphérie autour du colossal tertre couronné par la ruine castrale. Enfin, grâce à l'activité de moines capucins, les cendres et les ruines presque séculaires du donjon féodal s'animèrent : une

église et un couvent s'élevèrent à l'endroit où la guerre n'avait laissé que désolation. Plus tard Vauban construisit autour de ces nouveaux bâtiments un piédestal, le quadrilatère fortifié qui existe encore actuellement.

Voilà, à grands traits, comment la colline arlonaise se transforma. Son histoire est celle de la ville elle-même. Si je voulais écrire l'histoire de tous ces avatars à travers les âges et en dépeindre les divers aspects : tantôt riant, tantôt renfrognés, tantôt lamentables de ruine, il me faudrait écrire un volume.

Aujourd'hui je ne veux attirer l'attention du lecteur que sur le dernier bouleversement de l'Areler Knippen. Il a son importance au point de vue du tourisme.

La vénérable églisette des Capucins haut perchée, au milieu du siècle passé, était devenue décanale. Ces dernières années, elle devint trop petite pour l'importante paroisse agrandie de la ville haute. Il fallut l'étendre. Grâce en première ligne au zèle de M. le doyen actuel, puis à la sollicitude de l'administration communale, on tira fort adroitement parti de la situation pour réaliser sinon une œuvre grandiose, du moins un ensemble très ingénieusement combiné : l'adjonction de deux vaisseaux au vieux temple, l'aménagement intelligent de la redoute convertie en promenade publique avec un facile chemin d'accès et, enfin, le *clocher-belvédère*.

Ce dernier, un peu trop trapu, s'élance pourtant assez haut dans les airs pour étendre encore considérablement le panorama déjà très vaste qu'on a du haut de la butte fortifiée autour de laquelle on peut circuler comme sur un balcon.

L'horizon, vu du haut de la lanterne, est tellement vaste que l'œil s'y perd. L'étranger qui, jusqu'à cette heure, montait à la tour, était généralement insuffisamment documenté pour pouvoir jouir d'une façon intelligente du spectacle qui s'offrait à lui : il était ébloui, presque aveuglé par l'étendue, il avait de la peine à analyser l'immensité qui s'étalait à ses pieds. Perché dans le voisinage des nuages, il éprouvait bien de l'enchantement, il avait l'ivresse de l'air et de l'espace comme quelqu'un qui navigue en ballon dans les régions éthérées. Emervéillé, il finissait par découvrir des points très éloignés de Belgique, de France et du grand-duché de Luxembourg, mais n'eût su y appliquer de noms.

Bref, la tour-sphinx garda une grande partie de ses secrets. Elle ne les livra qu'à quelques rares initiés, ses amoureux. Il fallait un *Œdipe* pour la faire parler. Il s'en trouva deux. M. Franz De Boungne, jeune docteur en sciences naturelles et bactériologue, en ce moment professeur stagiaire à l'Athénée de notre ville, et son ami, M. Henri Dackweiler, étudiant à l'Université de Louvain.

Ils élurent domicile sur le haut de la tour. M. Dackweiler pho-



Arlon. — Vue prise du belvédère de Saint-Donat.

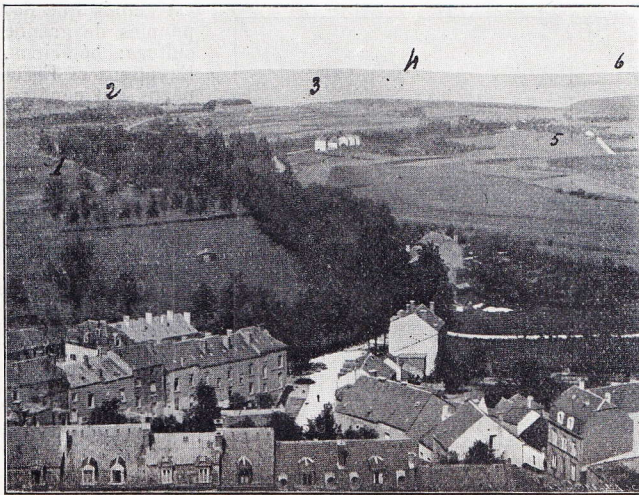
1. Musée archéologique. — 2. Florenville. — 3. Stockem. — 4. Marbehan.
5. Nantimont. — 6. Heinsch. — 7. Habay-la-Neuve. — 8. Freyrange.
9. Forêt d'Anlier.

tographia l'horizon et composa une collection magnifique de douze clichés. Ils furent tirés en cartes-vues donnant tout le vaste horizon et formant pour les visiteurs un précieux souvenir. Je joins ici quelques photographies donnant une idée bien vague du panorama pris artistiquement par M. Dackweiler. M. De Boungne,

lui, n'est pas seulement savant, il est aussi artiste. J'en dirais davantage si je ne craignais de blesser sa modestie. Comme aucune tablette indicatrice ne permettait de déchiffrer la vaste étendue, il entreprit d'en faire quatre, — une pour chaque baie du lanterneau, — tablettes établies sur carton bristol que le conseil communal a fait encadrer et placer immédiatement. Ce sont là des tables d'orientation merveilleusement claires, fort complètes, très intelligemment et très scientifiquement dessinées et teintées. En s'y rapportant, le visiteur trouve immédiatement la désignation de tous les points de repère de l'immense cercle dont le belvédère est le point central. Le panorama, grâce à cette table d'orientation si pratique, est devenu très lisible au visiteur le moins initié : la tour-sphinx est devenue parlante.

Nulle part ailleurs je n'ai remarqué une table d'orientation aussi complète et aussi scientifiquement conçue. Ni la Suisse, ni la France, ni l'Allemagne n'ont rien de pareil. Celle qui s'en rapproche le mieux se trouve à Langres, où elle fut placée par les soins du Touring Club de France. Elle est formée de deux demicercles en marbre blanc, un de chaque côté de la ville, sur le mur d'enceinte. Les indications y sont gravées et les traits du burin noircis à l'encre de Chine : c'est inaltérable. A ma connaissance du moins, le travail de M. De Boungne est le premier du genre en Belgique.

Les édiles arlonais, émerveillés de la clarté des indications données par M. De Boungne, lui ont spontanément voté d'unanimes remerciements dans la séance du 16 mars dernier.



Arlon. — Vue prise du belvédère de Saint-Donat.

1. Cimetière. — 2. Bonmert. — 3. Vallée de l'Atttert. — 4. Grevels.
5. Frassem. — 6. Hauteurs d'Heiderscheid.

Extrait du compte rendu paru dans l'*Echo* du 9 avril :

« M. Pomba propose au conseil de voter des remerciements à M. le Professeur De Boungne pour l'heureuse initiative qu'il a eue de reproduire en une série de quatre plans teintés, les points de vue qui se découvrent du haut du belvédère de Saint-Donat. Ces plans, qui sont la reproduction exacte du paysage jusqu'aux plus extrêmes limites de l'horizon, constituent une table d'orientation d'une lecture facile en même temps que d'une fidélité absolue. Ils seront, pour le visiteur de Saint-Donat, une attraction des plus intéressantes. (Assentiment unanime.) »

Je profite de cet article pour féliciter, à mon tour, mes excellents concitoyens, au nom du Touring Club dont ils sont membres. Ils ont ajouté un fleuron et non des moindres à la couronne des curiosités de notre cité en particulier et du pays en général.

Dorénavant les excursionnistes qui voudront visiter le bas Luxembourg et le Grand-Duché, si pittoresques, devront venir s'orienter d'abord sur notre belvédère. Le panorama d'Arlon est en quelque sorte l'introduction indispensable du grand livre pittoresque qu'ils désirent étudier. C'est la présentation du pays dans son ensemble. Les touristes chercheraient en vain ailleurs l'équivalent de ce panorama. Car par la disposition du relief de la contrée le paysage, visible à l'œil nu, n'est pas seulement immensément vaste, mais il est aussi très varié. Par un temps clair on distingue peut-être une centaine de clochers s'élevant d'autant d'agglomérations serties dans l'émeraude des champs et des bois. Lorsqu'on braque de puissantes jumelles sur l'horizon, les lignes s'enchevêtrent dans un lointain tellement reculé que le regard englobe, vers l'est, tout le Grand-Duché et se perd sur les hau-

teurs eiféliennes et qu'au sud il s'égare dans les collines d'au delà de la Moselle.

Quoique le Hirtzberg barre l'horizon du côté de la France, — que n'a-t-on élevé la tour de quelques mètres encore, tant qu'on était à la construire ! — on distingue une partie du territoire français : le bassin minier de Longwy.

Dans la direction de la Semois, c'est-à-dire vers le couchant, on voit le clocher de Florenville, la colline de St-Walfroy, au bord de la Chiers (France), et les vastes forêts de Chiny, de Ste-Cécile et de Muno.

Au nord, derrière le village de Heinstert, dont on voit parfaitement au loin s'égrener les blanches habitations sur la route de Habay à la *Corne du bois des pendus*, l'horizon est fermé par la forêt d'Anlier, vénérable coin de terre, partie supérieure du bourrelet dont la partie inférieure a été dérodée sur la pente des deux Nobressart, par les habitants primitifs de la contrée. C'est la limite de l'ancienne mer de l'époque secondaire qui submergeait tout le bas Luxembourg et une partie de la France. Inutile d'analyser davantage l'immense paysage visible. Pour en saisir tout le charme et toute l'étendue il faut le voir par une atmosphère limpide, lorsque le ciel est débarrassé de toute souillure, ce qui arrive généralement après une journée de vent et de pluie.

Que les touristes de passage sur la ligne Ostende-Luxembourg n'oublient donc pas de grimper au Righi arlonais ! Ils ne perdront pas leur temps.

JOS. REMISCH.

Les automobilistes et la contribution personnelle

L'administration fiscale vient de prévenir les automobilistes qui ont refusé de majorer leur déclaration pour la contribution personnelle, de son intention de faire procéder à l'expertise de leur mobilier, et les invite à désigner leur expert.

Le numéro de mai de la *Revue de l'Auto-Mutuelle* contient une formule de réponse à adresser au contrôleur local des contributions. Nous la reproduisons ci-dessous, tout en approuvant absolument la teneur :

« MONSIEUR LE CONTRÔLEUR,

» Je considère comme illégale l'expertise que vous m'annoncez par votre communication du ... : aucun « changement notable » n'a été apporté à mes « bâtiments d'habitation » depuis ma déclaration pour la contribution personnelle pour l'année 1909 ; j'ai pu, dès lors, conformément à l'article 4 de la loi du 29 décembre 1831 (reproduit au dos des formules officielles), faire, pour l'année 1910, une déclaration identique à celle de 1909 (admise par vous) sans que vous ayez le droit de contester cette déclaration conforme à la précédente ou la contrôler par une expertise, sous prétexte que je possède une automobile depuis ...

» Une expertise de mon mobilier serait, d'ailleurs, une mesure absolument inutile, même si la taxe nouvelle que vous prétendez m'imposer était légale. Vous ne contestez pas, en effet, la déclaration que j'ai faite de la valeur de mes meubles. Vous ne voudriez que m'y voir ajouter la valeur de mon automobile. Or, je ne conteste pas la possession de cette voiture, et, en la déclarant pour la taxe provinciale, je vous ai fourni tous les éléments nécessaires pour en déterminer approximativement la valeur actuelle. Il vous est donc facile de me taxer d'office à une somme X que je paierais immédiatement, comme la loi m'y oblige, et dont je demanderais la restitution par les voies légales. Ce serait le moyen le plus simple et le plus rapide d'arriver à une solution judiciaire de la question qui nous divise.

» Une expertise aurait, au contraire, tous les caractères d'une mesure purement vexatoire contre laquelle je proteste d'avance.

» Je devrais refuser d'y prendre part par la désignation d'un expert pour me représenter.

» Dans le cas où vous persisteriez à y recourir, je vous serais obligé de me faire connaître le jour et l'heure auxquels vos agents se présenteraient chez moi.

» Agréez... »

Si le mobilier de l'automobiliste avait déjà antérieurement été expertisé par le fisc, il y aurait lieu de le faire remarquer en indiquant la date de l'expertise. Et, dans le cas où son automobile ne serait pas remise dans son habitation, il devrait indiquer l'endroit où elle se trouverait garée.

J. D.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire:
3 francs
Les dames sont admises

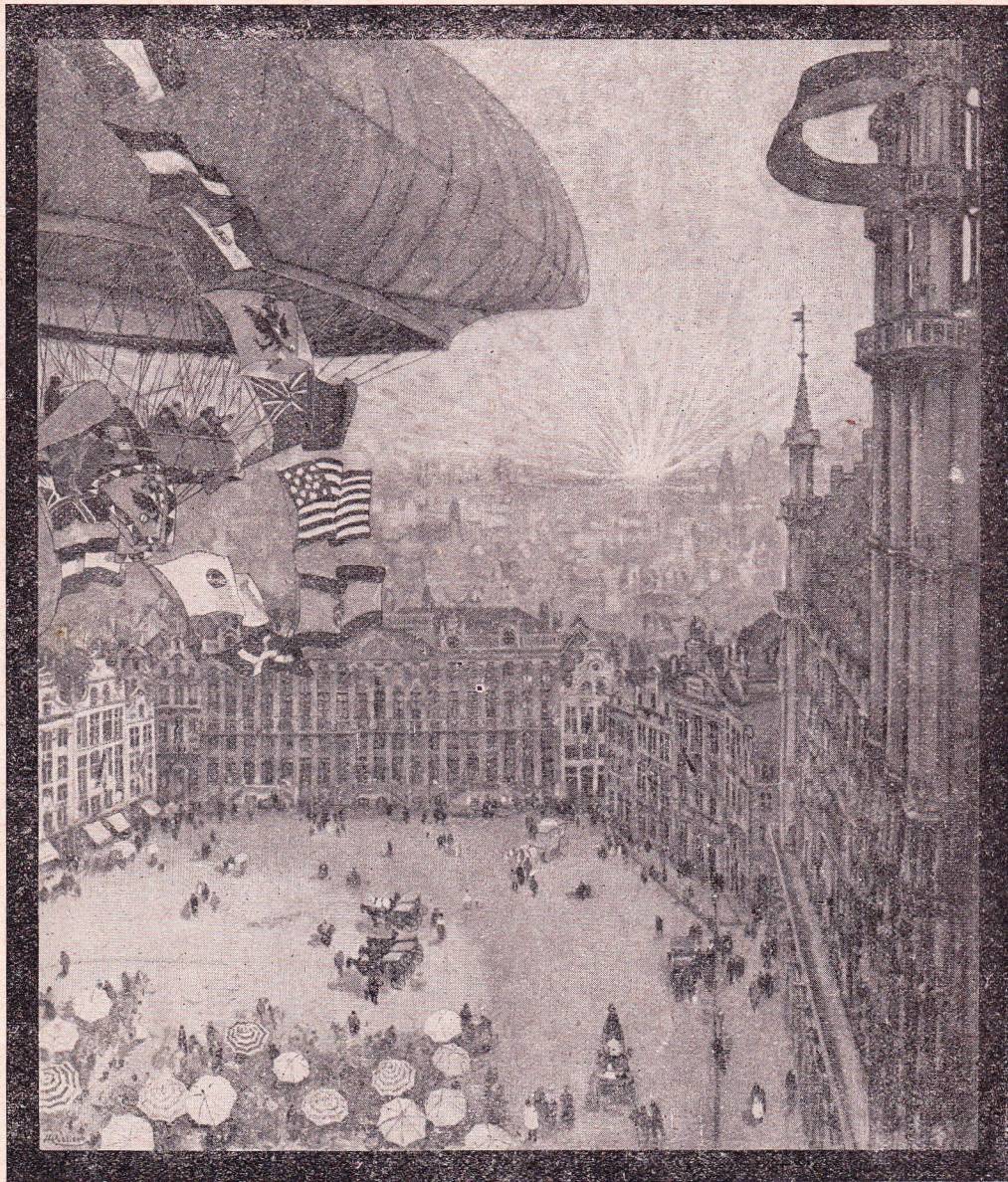


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du
touriste, du Manuel de conversation, du
Catalogue de la bibliothèque et, deux fois
par mois, du Bulletin officiel illustré.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE 7 fr. 50 » 10 »



POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :
ABONNEMENTS A L'EXPOSITION 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE 7 fr. 50 » 10 »

Exposition Universelle Avril-novembre 1910 = et Internationale de Bruxelles

Tirage : 59,000 exemplaires